

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 30/03/2022  
ID Télétransmission : 033-213300635-20220329-123545-DE-1-1

**Séance du mardi 29 mars  
2022  
D-2022/42**

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Aujourd'hui 29 mars 2022, à 14h09,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Sauf de 17h35 à 17h55 Madame Claudine BICHET

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL,

Monsieur Bernard-Louis BLANC présent à partir de 14h34, Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 14h37, Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14h37,

### **Excusés :**

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS,

## **Cotisations/Adhésion aux organismes. Année 2022**

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours des précédents exercices, la Ville de Bordeaux a fait le choix d'adhérer à différents organismes au regard de l'intérêt que représente leurs activités pour la ville. Ces décisions, qui faisaient l'objet de délibérations spécifiques, sont reprises depuis l'année 2017 dans un rapport permettant notamment d'entériner l'actualisation de la cotisation requise.

Depuis 2017 il vous est donc proposé de délibérer annuellement sur le versement des cotisations de manière à réaffirmer l'intérêt de l'adhésion aux organismes concernés pour la Ville de Bordeaux et à prendre en compte les évolutions de cotisations correspondantes.

Le tableau annexé à la présente délibération recense l'ensemble des organismes pour lesquels la Ville de Bordeaux cotiserait au titre de l'exercice 2022. Par rapport à l'année 2021, les principales évolutions sont les suivantes :

Année	Nombre d'organismes*	Montant
2021	83**	438 182 €**
2022	85	331 188 €
Evolution	+ 2,4 %	-24 %

\*un organisme pouvant bénéficier de plusieurs cotisations

\*\*données et montants de la délibération cadre 2021 + délibérations spécifiques

Pour 2022, le nombre d'organismes pour lesquels des cotisations seront versées évolue légèrement passant de 83 structures à 85 (soit +2,4%). Le montant total des cotisations qui sera versé au titre cet exercice est en forte diminution (-24%) par rapport à 2021 passant de 438 182€ à 331 188€.

Cette diminution est liée principalement à la prise en charge, à compter de l'année 2022, de la cotisation du GIP FSL (108 277 € en 2021) directement par le CCAS de Bordeaux, cette prise en charge étant cependant compensée par une revalorisation de la subvention versée au CCAS.

S'agissant des nouvelles adhésions, 5 organismes sont concernés, représentant un montant global de 4 020€ :

### AGENCE QUAND LES LIVRES RELIENT

L'Agence quand les livres relient est membre de l'Alliance pour la lecture, un collectif composé de 70 associations, organismes, fédérations qui se sont mobilisés et coordonnés pour candidater et obtenir, ensemble, le label Grande cause nationale attribué par le Premier ministre en décembre 2021.

L'Agence quand les livres relient se donne pour objet de « favoriser une expérience littéraire dès la naissance et tout au long de la vie » et met les albums au cœur de ses actions et de ses recherches. Depuis sa création, ses membres fondateurs et ses adhérents réfléchissent à la place et au rôle des rencontres avec l'album dans le développement du langage du jeune enfant et en observe les nombreux effets. Cette adhésion permettra également d'accueillir le séminaire Babil Babel.

La cotisation 2022 pour cet organisme s'élève à 70€.

## ASSOCIATION FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES D'ART CONTEMPORAIN

L'adhésion au réseau national des centres d'art contemporain DCA est le prolongement logique de la labellisation du CAPC en tant que centre d'art d'intérêt national obtenue en janvier 2021.

Ce réseau est un espace de partage des pratiques et des enjeux communs. S'y inscrire contribue à la mise en commun de savoir-faire et d'expériences, au rayonnement et à la visibilité de l'institution à l'échelle nationale. Ce réseau est également un précieux levier de coopération nationale et internationale

La cotisation 2022 pour cet organisme s'élève à 1 400€.

## ELUS LOCAUX CONTRE LE SIDA (ELCS)

ELCS sensibilise et informe les élus, professionnels de santé, associations et patients en matière de lutte contre le sida, sur les hépatites, les MST, la réduction des risques et les discriminations.

Au-delà de la participation à ce réseau, la Ville de Bordeaux se verra décerner par l'association le label "Ville engagée contre le Sida". Cette adhésion est dans la logique de l'engagement de la Ville dans la démarche "Bordeaux Ville sans Sida".

La cotisation 2022 pour cet organisme s'élève à 1 000€.

## EGIDES

Egides est l'alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités. Elle agit dans le champ des LGBTphobies, à l'échelle internationale, pour favoriser la concertation, la mobilisation, le renforcement des capacités, la création d'espaces de dialogue sécuritaires et inclusifs et l'accès à des ressources francophones dans ce domaine.

L'adhésion à Egides, en tant que membre associé, permettra à la ville de Bordeaux d'enrichir sa politique de lutte contre les LGBTphobies de nouvelles ressources internationales et francophones, de nouveaux partenaires et de soutenir le respect des droits LGBTQI+ à l'échelle internationale.

La cotisation 2022 pour cet organisme s'élève à 250€.

## ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VILLES EDUCATRICES

Cette association promeut 19 grands principes en adéquation avec les valeurs et les actions menées par de nombreuses délégations d'élus et directions de la ville de Bordeaux.

Le droit à une ville éducatrice : Education inclusive tout au long de la vie/Politique éducative vaste/Diversité et non-discrimination/Accès à la culture/Dialogue intergénérationnel

L'engagement de la Ville : Connaissance du territoire/Accès à l'information Gouvernance et participation citoyenne/Suivi et amélioration continue/Identité de la ville/Espace public habitable /Adaptation des équipements et services municipaux/Durabilité

Au service intégral des habitants : Promotion de la santé/Formation des acteurs éducatifs/Orientation et insertion professionnelle inclusive/Inclusion et cohésion sociale/Co-responsabilité contre les inégalités/Promotion de la vie associative et du bénévolat/Education pour une citoyenneté démocratique et globale

A travers cette adhésion, la ville de Bordeaux soutient cette association qui met à disposition de nombreuses ressources et retour d'expériences.

La cotisation 2022 pour cet organisme s'élève à 1 300€.

Par ailleurs, il est proposé de ne plus procéder aux adhésions et aux versements des cotisations pour 3 organismes, à savoir :

- Le GIP FSL, dont la cotisation sera désormais prise en charge par le CCAS ;
- Nos Quartiers ont des Talents ;

- Institut du Numérique Responsable, cotisation désormais portée par Bordeaux Métropole ;

Au regard des modalités d'indexation et de l'impossibilité pour certains organismes de confirmer, dans l'attente de l'adoption de leur budget, le montant exact de la cotisation 2022 qui sera adressée à la Ville de Bordeaux, certains des montants proposés présentent un caractère prévisionnel. De ce fait, dans le cadre du paiement des cotisations 2022, il est admis que seront à régler les montants mentionnés sur les appels à cotisations (dès lors qu'ils respecteront les modalités prévues dans le cadre de l'adhésion de la ville de Bordeaux) et qui pourront par conséquent être différents de ceux mentionnés dans l'annexe jointe à la présente délibération. Un compte-rendu des cotisations exécutées sera joint dans le cadre du compte administratif 2022.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

- Approuver l'adhésion de la Ville de Bordeaux aux 5 nouveaux organismes présentés dans le présent rapport,
- Approuver la reconduction de l'adhésion de la Ville de Bordeaux auprès des associations et des différents organismes présentés en annexe de la présente délibération,
- Autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Approuver le versement aux organismes concernés par la présente délibération des montants correspondant aux appels à cotisations transmis par les organismes dès lors qu'ils respectent les modalités prévues ;

Les dépenses correspondantes au versement des cotisations seront imputées en fonction des domaines concernés sur le budget 2022, au chapitre 011 – compte 6281.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Mesdames Claudine BICHET, Céline PAPIN, Harmonie LECERF, Sylvie JUSTOME, Véronique SEYRAL, Delphine JAMET, Eve DEMANGE, et Messieurs Pierre HURMIC, Dimitri BOUTLEUX, Didier JEANJEAN, Amine SMIHI, Stéphane PFEIFFER, Stéphane GOMOT, Jean-Baptiste THONY, Mathieu HAZOUARD

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES  
ABSTENTION DE MADAME MYRIAM ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 mars 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Claudine BICHET**

**VILLE DE BORDEAUX - ANNEE 2022 - COTISATIONS AUX ORGANISMES**

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2022
<b>CABINET</b>	BX- A Communication	APACOM	640,00
		COMMUNICATION PUBLIQUE	950,00
	BX- A Rel. internationales	A.I.M.F. MAIRES RESPONSABLES METROPOLES FRANCOPHONES	6 920,00
		SO COOPERATION	1 500,00
<b>EDUCATION, SPORTS ET SOCIETE</b>	BX- E Dir. Vie ass. Enfance	CITES UNIES FRANCE	14 824,00
		COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM	1 000,00
		UNICEF	200,00
	BX- E Dir. Des sports	RNMA	579,00
		ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DU SPORT (ANDES)	1 782,00
	BX- E Dir. Education	RESEAU FRANCAIS DES VILLES EDUCATRICES (RFVE)	1 725,00
ANDEV		200,00	
<b>AFFAIRES CULTURELLES</b>	BX- F Base sous marine	WAC	<i>non reconduit</i>
	BX- F Conserva. Nat. Région	ANPAD	30,00
		HALLE DES DOUVES	30,00
		CONSERVATOIRES DE FRANCE	214,00
	BX- F Dir. Etab. Culturels	SITES ET CITES REMARQUABLES DE France	4 800,00
		FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES POUR LA CULTURE (FNCC)	1 782,00
		CLUB INNOVATION ET CULTURE FRANCE (CLIC)	810,00
		FRENCH REGIONAL AMERICAN MUSEUM EXCHANGE	6 500,00
		FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION AQUITAINE	1 100,00
		BX- F Dir. Jardin botanique	BOTANIC GARDEN CONSERVATION INTERNATIONAL
	CONSERVATOIRE BOTANIQUE SUD-ATLANTIQUE		1 360,00
	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS NOUVELLE-AQUITAINE		60,00
	ICOM		620,00
	JARDINS BOTANQUES DE FRANCE ET DES PAYS FRANCOPHONES		160,00
	SOCIETE NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE (SNHF)		351,00
	BOTALISTA		95,00
	AMCSTI		180,00
	ARBA NA		130,00
	STE BOTANIQUE DU CENTRE OUEST		70,00
	BX-Dir.Lecture publique		HALLE DES DOUVES
		BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION - EUREKOI	450,00
		ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE (ABF)	280,00
		COMITÉ FRANÇAIS DU BOUCLIER BLEU	190,00
		ASSOCIATION POUR LA COOPERATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION MUSICALE	120,00
		CINEMATHEQUE DU DOCUMENTAIRE	100,00
		IMAGES EN BIBLIOTHEQUES	480,00
		RESEAU CAREL	60,00
FEDERATION DES MAISONS D'ECRIVAINS		100,00	
AGENCE QUAND LES LIVRES RELIENT		70,00	
STE INTERNATIONALE DES AMIS DE MONTAIGNE		38,00	
ALF (Association des Ludothécaires de France)		80,00	

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2022	
AFFAIRES CULTURELLES	BX- F Musée Art Contemp. CAPC	ASSOCIATION VIDEOMUSEUM	7 800,00	
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	1 500,00	
		BLA ! - ASSOCIATION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE LA MEDIATION EN ART CONTEMPORAIN	100,00	
		DCA - ASSOCIATION FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES D'ART CONTEMPORAIN	1 400,00	
		WAC	50,00	
		ICOM	620,00	
	BX- F Musée Arts Décoratifs	ICOM	620,00	
		WAC	50,00	
		ASSOCIATION VIDEOMUSEUM	970,00	
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	181,25	
	BX- F Muséum histoire nat.	AMCSTI	300,00	
		ICOM	620,00	
	BX- F Musée d'Aquitaine	FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES ET MUSÉES DE SOCIÉTÉ	950,00	
		ASSOCIATION REGIONALE DES GRANDS ACTEURS DU TOURISME NOUVELLE AQUITAINE	650,00	
		FRENCH LINES	120,00	
		RESEAU AQUITAIN POUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION (RAHMI)	20,00	
		ICOM	620,00	
		COMITE REGIONAL DU TOURISME NOUVELLE AQUITAINE	245,00	
		HANDICAP NOUVELLE AQUITAINE	100,00	
	BX- F Musée des Beaux Arts	CLUB DES ENTREPRISES DE MERIADECK	100,00	
		WAC	50,00	
		COMITE FRANCAIS D'HISTOIRE DE L'ART	20,00	
		ICOM	620,00	
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	150,00	
	SOLIDARITES ET CITOYENNETE	BX- O Dir. Dév. social	FORUM FRANCAIS POUR LA SECURITE URBAINE	5 775,00
			FRANCE MEDIATION	1 000,00
			GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FONDS SOLIDARITE LOGEMENT	<i>non reconduit mais portée par CCAS</i>
ODAS			2 980,00	
RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE			750,00	
TERRITOIRES ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE			500,00	
INTER-RESEAUX DES PROFESSIONNELS DSU			600,00	
BX- O Dir. Pôle seniors		RESEAU FRANCOPHONE VILLE AMIES DES AINES	1 500,00	
BX- O Dir Prév Promo Santé		ELUS LOCAUX CONTRE LE SIDA (ELCS)	1 000,00	
		RESEAU FRANCAIS DES VILLES SANTE DE L'OMS	1 295,00	
BX- O Gestion DGSC		ASSOCIATION MEDIEATEURS COLLECTIVITES TERRITORIALES - AMCT	700,00	
		INSTITUT DES AFRIQUES	500,00	
		EUROPEAN COALITION OF CITIES AGAINST RACISM (ECCAR)	1 000,00	
		RAINBOW CITIES NETWORK (RCN)	1 000,00	
	ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCEUILLANTS (ANVITA)	5 000,00		
	EGIDES	250,00		
HAUTE QUALITE DE VIE	CAD Dir énergie écolo dév	AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT	4 000,00	
		ASSOCIATION FRANCAISE DE L'ECLAIRAGE	1 300,00	
DG AMENAGEMENT	DBD Dir urba pat paysages	ABFPM - ASSOCIATION DES BIENS FRANCAIS PATRIMOINE MONDIAL	3 000,00	
		CAUE (CONSEIL ARCHITECT URBANI ENVIRON 33)	500,00	
		I.C.O.M.O.S.	1 850,00	

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2022
DG AMENAGEMENT	DBD Dir urba pat paysages	ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL	10 000,00
	DAAF DGA	GIRONDE RESSOURCES	50,00
DG DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	DCA Dir dév économique	ALLIANCE NATIONALE DES VILLES D'INNOVATION POUR L'EMPLOI	6 701,00
		INVEST IN BORDEAUX	76 225,00
		NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS	<i>non reconduit</i>
		AGIR POUR LE FLUVIAL	1 000,00
		MIEL	13 500,00
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	DIR TERRITOIRE D'AVENIR TERRITOIRE EN COOPERATION	AFCCRE	9 929,00
		EUROCITIES	8 150,00
SECRETARIAT GENERAL	IAC Service coord appui	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA GIRONDE	64 926,00
		INSTITUT NUMERIQUE RESPONSABLE	<i>non reconduit mais portée par BM</i>
		FRANCE URBAINE	33 846,00
PROXIMITE ET RELATIONS AVEC LA POPULATION	BX- D Dir. Proxi. Territor	OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE (OIDP) -Cités et Gouvernements Locaux Elus (CGLU)	2 000,00
		ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VILLES EDUCATRICES	1 300,00
		<b>TOTAL</b>	<b>331 188,25</b>